

## Liste UHS- Comptes rendus de mandat – CFVU 27/11 et 12/12/2025

Compte-rendu synthétique de la CFVU du 27 novembre 2025.....	1
Compte-rendu synthétique de la CFVU du 12 décembre 2025.....	5

### Compte-rendu synthétique de la CFVU du 27 novembre 2025

L'ordre du jour était particulièrement dense, la CFVU du mois d'octobre ayant été annulée. Or, les documents ont été communiqués aux élus uniquement la veille de la réunion. Nous regrettons cette situation qui nous empêche de préparer convenablement la réunion et nuit à notre mission en tant qu'élus. La direction s'engage à mettre les documents sur Nuage au fur et à mesure, de façon à ce que nous puissions les avoir plus tôt les prochaines fois.

#### 1 - Informations générales

Deux nouveaux élus suite aux dernières élections.  
Le Président étant absent, pas d'informations générales

#### 2 - Modification de l'ordre du jour et appel à questions diverses

RAS

#### 3 - Approbation des comptes rendus du 28 mai 2025, 25 juin 2025 et 25 septembre

4 abstentions

#### 4- Intervention de Mme la Directrice du CLOUS de Pau

Mme Karine Pelletier, directrice, présente un bilan de rentrée.  
Elle rappelle les missions du CROUS et les périmètres du CLOUS de Pau et des Pays de l'Adour.  
Quelques données :

- en 25-26 - 3401 étudiants boursiers - une réduction de 16% par rapport à l'an dernier.
- Action sociale : 2 assistantes sociales à Pau / entre sept-24-août 25 = 823 entretiens (contre 699 l'année précédente)
- **Hébergement :**
  - 562 places sur la Côte Basque / 1812 places pour Pau et Landes, avec 98% d'occupation
  - Baisse des demandes entre les 2 années / Mais sur la Côte Basque le secteur du logement est très tendu - dans les logements CROUS de la Côte Basque uniquement des boursiers (5041 demandes sur la Côte Basque pour 562 places.)
  - Mais sur Pau, c'est tout à fait possible - il faut faire la demande même si pas boursier.
  - Les critères retenus pour prioriser les demandes des étudiants non-boursiers sont les suivants : les revenus des parents / la distance / et des critères choisis par l'UPPA (pour les étudiants internationaux, par exemple). Sur Pau, le CLOUS arrive à loger tout le monde.
  - Possibilité de réaffectation au fil de l'eau en fonction des démissions.
  - Les étudiants peuvent solliciter un logement aussi l'été pour un job étudiant.

- Livraison de résidences sur Bidart (115 studios) en septembre 26 + 40 toujours sur Bidart – nous regrettons que ce soit sur Bidart, ce qui rendra service essentiellement à l'école privée ESTIA (transport compliqué entre les sites de la CB - beaucoup de véhicules et bcp de bouchons car pas de mobilité douce). La directrice du CLOUS répond qu'il y a une importante problématique liée au foncier sur la CB. Et que le CROUS dépend des bailleurs sociaux. Des perspectives pour 2027 sur Bayonne.
- Nous posons une question sur la procédure de réservation de logements pour les étudiants internationaux rendue plus complexe depuis cette rentrée. L'affectation des étudiants internationaux en logement universitaire s'appuie sur des procédures nationales et des dispositions réglementaires auxquelles sont soumis tous les Crous, explique Mme Pelletier. Une précision nous a ensuite été envoyée par email : les étudiants concernés par des difficultés financières pourront se rapprocher du service social du CROUS pour une aide
- **Restauration :**
  - Augmentation du nombre total de repas servis, dont les repas à 1€.
  - Nous posons une question concernant l'obligation de réserver 48 heures à l'avance pour manger à la salle « personnel » du restaurant La Vague. Mme Pelletier explique que suite à l'augmentation importante de la fréquentation des étudiants, sans moyens supplémentaires, le CROUS a été contraint de faire des choix.
- Relations partenariales : les relations avec l'UPPA sont très importantes / une convention cadre a été signée.
- Des formations aux premiers secours en santé mentale seront proposées aux étudiants.
- Mme Pelletier évoque également le succès grandissant du festival de rentrée Campulsations notamment sur la CB et Mont de Marsan.

**5 Parcoursup 2026-2027 :** Examen des modalités d'accès en première année de Licence et assimilés, BUT, 1ère année école d'ingénieur : capacités d'accueil, attendus locaux et critères généraux d'examen des vœux

- Capacités d'accueil - La VP CFVU rappelle que c'est le rectorat qui fixe *in fine* les capacités d'accueil, et que le rectorat n'acceptera peut-être pas les baisses demandées par l'UPPA.
  - EEI - identique à l'an dernier
  - SSH :
    - baisse de 30 places en STAPS (Tarbes) pour des questions RH – Le Rectorat n'acceptera peut-être pas cette baisse
    - fermeture des parcours Préparation Professorat des Ecoles, mais ouverture des Licences Professorat des Ecoles (70 places) suite à la réforme de la formation des enseignants.
  - STEE :
    - baisse en mathématiques de 70 places (il s'agit juste de s'aligner sur la réalité du nombre d'inscrits)
    - baisse en CMI de 20 places pour aligner sur la réalité.
    - Augmentation d'1 place en BUT GIM.

VOTE : 13 pour / 3 contre / 1 abstention

- Attendus locaux et critères d'examen des vœux : aucune remarque particulière  
VOTE : 17 pour et 2 abstentions

**6 - Mon Master 2026-2027 :** Examen des modalités d'accès en première année de Master : capacités d'accueil, modalités de recrutement, attendus et critères d'examen des candidatures

- Actualisation d'intitulés de parcours de master Droit des contentieux et des libertés et de deux parcours du master Économie Appliquée
- Des modifications liées à la réforme de la formation des enseignants - Précisions concernant le futur M2E (Master Enseignement et Éducation) : les lauréats du concours passent en M2E de droit / La jauge correspond donc aux non-lauréats.
- Master Patrimoine et musées = passe de 20 à 16 (l'équipe enseignante souhaite avoir une moitié d'alternants)
- Master Droit de l'entreprise franco-espagnol souhaite passer de 15 à 10

VOTE 19 pour / 1 abstention

- Modalités de recrutement et examen des candidatures :
  - Le chargé de mission Handicap revient sur les critères d'examen des candidatures de certains Masters qui exigent une maîtrise de l'orthographe et une aisance à l'oral – des critères discriminants pour les dysorthographiques et les malentendants
  - Proposition : ajouter un paragraphe à toutes les formations indiquant des modalités spécifiques pour les personnes en situation de handicap.

VOTE 14 pour / 5 abstentions

## **7- Vie universitaire**

### **7.1- FSDIE : Présentation des aides sociales individuelles – Commission du 24 octobre 2025 et du 14 novembre 2025**

Commission du 24 octobre : 17 demandes = 14 aides accordées et 3 refusées

Commission du 14 novembre : 6 demandes = 6 aides accordées

La direction fait remarquer que « les étudiants négligent de fonder leur demande ».

Le montant budgétisé pour 2025 n'étant pas en totalité utilisé (il reste 6000 euros), nous posons la question du reliquat – la direction nous assure que les 6000 euros restants seront reportés sur l'année prochaine.

### **7.2- FSDIE : Aides aux associations étudiantes - Dispositif Projets Jeunes 64 / Commission du 06 novembre 2025**

L'ensemble des financements a été attribué.

2 dossiers refusés sur CB car dépendants de la formation académique.

VOTE 19 pour / unanimité

## **8- CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus) : Bilan et proposition - Commission de suivi et de programmation de la CVEC**

### **8.1- Bilan de l'usage de la CVEC 2025 (Pour information)**

Chiffres clés 2025 12021 étudiants en 2025 = 871.277 euros (chaque étudiant paye 105 € de CVEC, et l'UPPA touche 46€ par étudiant). Grandes lignes budgétaires :

- Arts et Culture et Évènements : 157 000 €
- Santé, soins et prévention : 122 000 €
- Activités sportives et physiques : 105 000 €
- Soutien opérationnel aux actions du SDVE : 130 000 €
- Dynamisation de la vie associative Étudiante : 90 000 €

## **8.2- Proposition de programmation CVEC 2026**

Le cadrage :

- Le soutien renforcé de l'enveloppe dédiée au FSDIE associatif et social
- La mise en place de l'Assemblée Étudiante (avec un Budget participatif)
- La prise en compte de l'évolution du coût des emplois
- La reconduction de l'enveloppe INVESTISSEMENT

Le financement pour le sport apparaît en baisse, car corrélé à la baisse de l'offre sportive nous explique-t-on.

VOTE 17 Pour unanimité

## **9- Formation**

### **9.1- Accréditation hors vague du Master Mention Enseignement et Éducation (M2E) Professorat du second degré - Rentrée 2026-2027**

La VP présente la réforme = co-accréditation INSPE / UBM / UPPA. Le projet de convention est présenté, ainsi que les capacités d'accueil

UPPA conserve quasiment toutes les mentions, sauf Physique-Chimie

UPPA reçoit les effectifs de l'UBM (Université Bordeaux Montaigne) en Espagnol

Lettres classiques - alternance entre UBM et UPPA (1 promotion sur 2)

STAPS - demande de baisse de 5 étudiants

L'UPPA accueillera les non-lauréats sur tous les parcours.

Nous posons la question du calendrier de ce vote, étant donné que ce dossier d'accréditation n'a pas été voté en conseil de collège. La direction répond que le calendrier est imposé par le Ministère et que les éléments sont arrivés très tardivement.

Le vote porte sur la demande de co-accréditation – nous n'avons pas encore les maquettes des formations. L'arrêté pour le M2E n'ayant toujours pas été publié.

VOTE : 16 pour / unanimité

### **9.2- Examen de l'ouverture des formations à faible effectifs rentrée 2025-2026 – Collège SSH**

Pour les collèges STEE et EEI, cela avait été fait en septembre

VOTE unanimité

### **9.3- Examen de la demande de modification des maquettes du Master Chimie et Sciences du Vivant parcours SAVE (M1 et M2) pour l'année universitaire 2025-2026 - Collège STEE**

VOTE unanimité

### **9.4- Examen de la demande de création de formation courte BIP « Ecritures autochtones du Canada » – Collège SSH**

VOTE unanimité

### **9.5- Examen des demandes de dérogation à la libération du jeudi après-midi**

VOTE - 8 pour 3 abstentions

Actualisation du périmètre et des critères relatifs à la libération du jeudi après-midi

Procédure pour le prochain semestre :

à partir de janvier la libération des jeudis relèvera uniquement des collègues.

VOTE 13 pour 1 abstention

## **10- Examen des tarifs du collège STEE et du CRL**

### **10.1- Tarifs pédagogique 2025-2026 du collège STEE**

VOTE 11 Pour 3 Abstentions

### **10.2- Tarifs CRL des prestations hors diplômes nationaux, DU et DUI**

VOTE 14 Pour unanimité

## **11- Examen des modifications des règlements des études 2025-2026**

### **11.1- Règlement des études de l'Institut Supérieur Aquitain (ISA) des Parcours BTP et NUM pour la rentrée 2025-2026**

VOTE 7 Pour / 3 Abstentions

### **11.2- Règlement des études IUT Bayonne Pays Basque – Collège STEE**

VOTE 12 Pour / 2 Abstentions

## **12 - Accords et partenariats**

Les élus n'ont qu'un tableau synthétique à examiner (et pas les conventions)

- Partenariats : 6 Pour / 5 Abstentions
- Avenants : 11 Pour / 3 Abstentions
- Prestations de service et d'enseignement : 8 Pour / 3 Abstentions
- ACI : 11 Pour unanimité

## **Compte-rendu synthétique de la CFVU du 12 décembre 2025**

### **1 - Informations générales**

A) AAP Agglo Pau Béarn - convention cadre Attractivité et innovation.

La convention prévoit 4 axes - Pau ville étudiante / formations / déploiement Santé à Pau / territoire

#### Calendrier

Date limite d'envoi des projets à la DEVE et auprès des Directions des collèges : 19 février 2026

Examen des projets par les relecteurs : Du 20 février au 03 mars 2026

Passage en conseil de collège : 05 mars 2026

Présentation à la CFVU plénière : 26 mars 2026

Commission mixte UPPA – CA PBP : avril 2026

Conventions Pluriannuelles doivent présenter un bilan + état d'avancement sur Powerpoint

#### B) Capacités d'accueil Parcoursup

Toutes les demandes de modification ont été acceptées sauf 2 :

- refus développement des licences STEE secteur Tarbes (5% des étudiants sont hors secteur)
- STAPS : la demande du STAPS était de baisser de 30 places - le rectorat refuse, et propose la diminution de 15 places cette année et 15 l'année prochaine. L'UPPA

*négoce* en ce moment avec le rectorat, car l'équipe souhaiterait aller vers la diminution de 30 places, soit un groupe.

Nous posons une question concernant la licence Professorat des Écoles dont l'affichage a été retardé de 24 heures sur Parcoursup – c'était une question de validation de paramétrage sur la plateforme, mais qui a été réglée depuis, répond la VP.

### C) GOnoGO de Space (Spécialisation Progressive Accompagnée des Coursus Étudiants)

Le label NCU (Nouveaux Coursus à l'Université) Space de l'UPPA a été évalué en juillet (7 ans).

Résultat mitigé, pas de refus total (comme pour certaines universités), mais des conditions en fonction des volets : le point fort est le volet 2 (AOA-Pep's), mais les autres volets ont été identifiés comme des points faibles (notamment APC (approche par compétences) et Innovations pédagogiques).

Volet Peps doit se continuer

Volet 1 (coloration / APC) - peut continuer à condition de mettre en place une feuille de route précise. 19 licences restantes, 11 déjà colorées

Partie 4 sur l'évaluation devait s'arrêter. L'évaluation a commencé trop tardivement.

L'UPPA doit présenter un plan d'actions à l'ANR en janvier.

CFVU exceptionnelle 12/01 14h pour valider ce plan d'actions.

## **2 - Modification de l'ordre du jour et appel à questions diverses**

Pas de modification de l'ordre du jour.

Nous demandons si la convention pour la résidence Clé des champs a été signée. La direction répond que c'est en cours, mais pas plus d'infos.

## **3 - Approbation du compte rendu du 27 novembre 2025**

VOTE reporté car le document a été déposé tardivement

## **4- DFTLV- Examen de la nouvelle politique tarifaire de la VAE (validation des acquis de l'expérience) à compter du 1er janvier 2026**

Extraits de la délibération :

*« Dans le cadre de la réforme de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), intégrée à la loi n°2022-1598 du 21 décembre 2022 et conformément à l'intégration progressive des diplômes de l'ESR à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 (hors doctorat) dans la plate-forme France VAE (plate-forme d'intermédiation entre les candidats, les accompagnateurs et les certificateurs), la politique tarifaire de la VAE est modifiée pour d'une part tenir compte de la séparation du rôle d'Architecte Accompagnateur de Parcours et de Certificateur dans la plate-forme France VAE et d'autre part respecter la tarification horaire exigée par France VAE.*

*En raison de l'exclusion de certains publics, notamment les agents publics, à l'éligibilité au parcours France VAE, la possibilité d'une démarche VAE hors plate-forme est maintenue, avec le maintien de l'action de recevabilité et sa tarification. Pour le diplôme de doctorat, la VAE est exclue de la plate-forme France VAE ; ses modalités et sa tarification forfaitaire sont reconduites ».*

Déploiement dans les universités de la réforme France VAE, mais pour les diplômes qui ne sont pas encore sur la plateforme, on reste sur l'ancien modèle (ex : doctorat).

Tarifs VAE :

- Gratuité de la demande de recevabilité du dossier, aucune recette pour cette partie.
- Dossier recevable 200 à 290€ suivant niveau du diplôme

- Accompagnement entre 1850 et 3600€ suivant le type d'accompagnement et le niveau de diplôme

VOTE 4 abstentions / 12 POUR

## **5- Vie universitaire**

5.1- DFTLV- Examen des modifications des conditions d'attribution du dispositif d'aides aux apprentis de l'UPPA

Extraits de la délibération :

*"clarification des délibérations adoptées le 3 mai 2024 et le 24 octobre 2024, pour renforcer l'attractivité des formations en apprentissage de l'UPPA et aider les apprentis administrés par la DFTLV de l'établissement ; en matière d'aide au repas, l'aide à l'hébergement, l'aide au premier équipement pédagogique et l'aide au permis B"*

450.000 euros d'aides versées cette année 827 apprentis aidés pour hébergement et restauration

15 apprentis ont sollicité l'aide d'acquisition pour matériel pédagogique pour 2025 (aide de 500€)

Aide au permis B

VOTE : POUR 18 Unanimité

## **5.2- ESE - Programme de prévention du second semestre 2025-2026**

Présentation de la programmation du second semestre de l'année universitaire 2025-2026 des actions de prévention en santé menées par l'Espace Santé Étudiant à destination des étudiants de l'UPPA.

*« Ces actions sont organisées par thématique, conformément au cadre réglementaire des Services de Santé Étudiant :*

*santé sexuelle, santé mentale, réduction des risques et dommages en milieu festif et addictions, nutrition, lutte contre l'édentarité ainsi que toutes les formes de discrimination, harcèlement et violences sexistes et sexuelles... »*

VOTE : POUR 18

## **6- Formation**

6.1- STEE- Régularisation Parcoursup Attendus

Pour régularisation car le document a été oublié lors du vote en Conseil STEE du 13/11/2025

CMI Mathématiques Ingénierie

VOTE POUR 19

6.2- SSH- Examen de la demande du passage à l'alternance de la L3 STAPS Management du Sport pour la rentrée 2026-2027

Extraits de la délibération :

*"Le passage à l'alternance pour la licence 3 (actuellement 20 étudiants 2025/26 pour 30 attendus en 2026/27), cela permettrait aux étudiants de développer leurs compétences afin d'élaborer et de promouvoir des services ou des événements ; de mettre en œuvre des politiques sportives au cœur des territoires de l'UPPA (urbain, montagne et littoral). Ainsi, les compétences générales visées sont de l'ordre de la conception et mise en œuvre de projets sportifs (mobilisation des connaissances liées à la pratique des activités sportives et à la réglementation administrative).*

*Du côté des partenaires, le responsable de mention a déjà prospecté de nouveaux partenaires pour la formation, comme certains clubs sportifs professionnels (Elan Béarnais et Section Paloise) ainsi qu'un rapprochement avec Decathlon Campus (antenne régionale), acteur économique*

*incontournable dans le secteur de l'IDAS avec qui nous sommes en train de contractualiser pour les stages et alternances à venir (niveau licence)."*

VOTE POUR 19

#### **7- Accords et partenariats**

3 partenariats : SSH-ANGLET OLYMPIQUE / SSH - Compagnie monde à part / IAE - Les restos du coeur

Vote 18 Pour 1 abstention

3 conventions de prestations

Vote : 19 pour unanimité

2 accords cadre

SSH – Université de Murcia / EEI - Université de Aoyama au Japon

Vote 19 POUR

**Comptes rendus synthétiques proposés par vos élus UHS**